

Un index si moyen

Cahiers > Le prix fort

Le 1er janvier 2008 | | 3 messages

Pour adapter les salaires à l'inflation, il y a l'index. Cet index, ou indice des prix à la consommation mesure-t-il correctement l'évolution du "coût de la vie" ? Et donc l'évolution du pouvoir d'achat des ménages ? Enquête..

Depuis quelques mois, beaucoup de produits du « panier de la ménagère » augmentent : le pain, les pâtes, le lait, le mazout de chauffage. Et on a le sentiment que les salaires ne suivent pas, malgré l'index. Philippe Defeyt a mené l'enquête. Philippe Defeyt est membre du parti Ecolo, président du CPAS de Namur et aussi président de l'Institut pour un développement durable.

L'Institut a publié une étude en novembre 2007 qui s'appelle « Indice des prix, indexation et pouvoir d'achat des ménages à petits revenus. »

Dans cette étude, Philippe Defeyt affirme que beaucoup de ménages ont effectivement perdu du pouvoir d'achat. Surtout les 10% de ménages les plus pauvres. Pour ces ménages les plus précaires, il évalue une perte de revenus entre 335 euros et 400 euros par an.

Comparer l'index au budget des ménages

Pour établir l'index, on se base sur une enquête sur le budget des ménages. Cette enquête établit un relevé des prix des produits les plus courants. Elle évalue aussi la pondération de ces produits. C'est-à-dire leur poids, leur importance dans le budget des ménages.

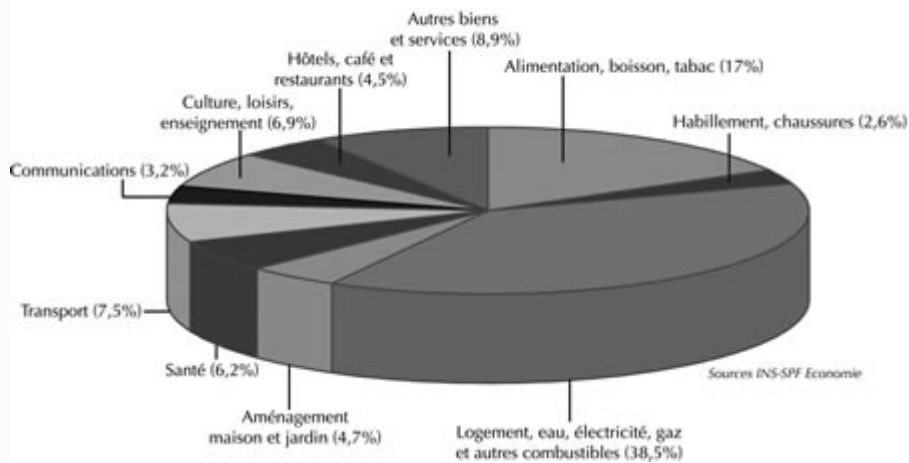
Pour prouver que le pouvoir d'achat diminuait, Philippe Defeyt a comparé l'enquête sur le budget des ménages avec l'indice des prix à la consommation. Il a démontré qu'il existe des écarts importants entre l'indice des prix et la consommation réelle des ménages. Ces écarts ont plusieurs causes. D'une part, des causes liées au choix des produits : certains produits ne sont pas dans le panier. D'autre part, des causes liées à la pondération de ces produits : l'importance de certains produits dans le budget réel des ménages est mal évaluée.

Un exemple : le logement

Par exemple, pour toutes les dépenses liées au logement. Ainsi l'indice des prix à la consommation ne tient pas compte des « loyers imputés ». Ce sont les loyers que paierait une personne si elle n'était pas propriétaire de son logement. Or, beaucoup de personnes sont propriétaires. Et il y a la même proportion de locataires et de propriétaires dans toutes les tranches de revenus.

Résultat : l'index sous-estime le poids du logement dans le budget des ménages. Et c'est encore plus vrai pour les ménages les plus pauvres.

Pour les 10% de ménages qui ont le moins d'argent, voici les répartitions en % dans le budget



En effet, pour 10% des ménages les plus pauvres, les frais de logement, d'eau, d'électricité et de gaz représentent 38,5 % du budget total. C'est beaucoup plus que pour un ménage aux revenus moyens : 26,1%. Et c'est deux fois plus que la pondération retenue dans l'index : 15,7 %.

L'augmentation de l'énergie touche aussi davantage les bas salaires. Le mazout de chauffage a atteint, ces dernières semaines, un prix record : près de 70 centimes. Les autres énergies, gaz et électricité, risquent de suivre. Les ménages les plus pauvres ont donc du mal à se chauffer. Comme on le dit dans l'étude : « le prix des écrans plats est en chute libre mais ça ne fait pas l'affaire des plus pauvres dont la préoccupation immédiate est de se nourrir, de se chauffer et de se loger... »

Autre exemple d'écart par rapport à la réalité des ménages : les dépenses liées aux transports. Elles représentent 13,6 % du budget d'un ménage aux revenus moyens. Et chez les ménages les plus pauvres, les transports ne représentent que 7,5% du budget. Pourtant la pondération moyenne retenue dans l'index est de 15,6% ... Il faut dire que les carburants entrent dans le calcul de l'index, mais pas dans le calcul de l'index-santé. Et c'est cet index-santé qui fait augmenter nos salaires.

Lydia Magnoni